HAMAP HUMANITAIRE

mag

VERS UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE POUR DES PROJETS PLUS IMPACTANTS

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
www.hamap-humanitaire.org

HAMAP
HUMANITAIRE

EDITO

Chères amies et chers amis,

2023 a été un tournant pour notre ONG avec son plan stratégique renouvelé pour les années à venir. Tout en gardant la dimension profondément humaine d'HAMAP-Humanitaire, nous avons pris en compte le besoin d'orienter notre croissance et de répondre de façon rigoureuse, professionnelle, réfléchie, aux enjeux divers de la planète. Parmi les multiples sollicitations de projets que nous recevons, lesquelles prendre en compte ? Pouvons-nous continuer à travailler dans des domaines aussi divers que l'action contre les mines, la santé, l'accès à l'eau et l'éducation ?

Grâce à un financement externe et à l'appui de deux consultantes, nous avons travaillé de façon concertée, administrateurs, bénévoles et salariés, autour de deux grandes questions "Comment avoir plus d'impact ?" et "Quels sont nos meilleurs atouts pour y parvenir ?".

Nous avons réaffirmé notre identité, priorisé nos secteurs d'action, et acté l'ajustement progressif de notre modèle organisationnel.

Vous trouverez ainsi dans ce MAG la définition de notre mission. Notre objectif et notre ADN ont toujours été de permettre aux populations d'accéder, de retrouver et de valoriser leurs ressources en terre et en eau. Vous pourrez lire quelle est notre vision, et quels sont nos engagements et valeurs, et le modèle d'organisation associant les partenaires locaux, les salariés et les bénévoles.

Nous avons rappelé l'impératif de mener nos actions de terrain en veillant toujours plus à la qualité des projets, et à leur développement sur des durées longues pour garantir un impact significatif auprès des populations.

Il est indispensable de bien prendre en compte la protection de l'environnement. La ressource en eau est affectée par le changement climatique et, dans le monde comme en France, nous devons veiller à la capter de façon responsable pour ne pas fragiliser les écosystèmes, et surtout à savoir la recycler ! En complément, nous devons nous assurer que les personnes aient accès de façon équitable au développement, et en prenant en compte les besoins de chacun pour qu'il n'y ait pas de biais ou de discrimination, tout d'abord entre femmes et hommes. Il faut aussi que les solutions proposées soient pérennes et cela suppose d'accompagner les partenaires sur des temps plus longs. Vous lirez dans ce MAG comment nous travaillons à prendre en compte ces défis avec les partenaires de HAMAP-Humanitaire et les populations.

Enfin, face aux nouveaux conflits et aux changements de paradigme économique, il faut élaborer des programmes plus ambitieux pour d'avantage de bénéficiaires. Pour cela, il nous faut construire un modèle économique solide avec des sources diversifiées de financement.

Nous vous décrirons dans ces pages nos actions en matière de déminage, en matière d'accès à des énergies alternatives, et d'autres projets passionnants qui ont vu le jour cette année.

HAMAP-Humanitaire consolide son action et accroît son impact. Je me réjouis de l'arrivée de nouveaux bénévoles et salariés pour participer à cette belle aventure. Le chemin est long, merci d'être à nos côtés pour davantage de respect, de dignité et d'humanité dans ce monde ! Très chaleureusement,

Martine GERNEZ, Présidente de l'ONG HAMAP-Humanitaire

Nous restons très confiants dans l'avenir, grâce à notre équipe très dynamique, grâce à nos soutiens publics et privés toujours aussi fidèles, grâce à nos bénévoles qui savent apporter à notre ONG HAMAP-Humanitaire les forces nécessaires pour servir au mieux les populations les plus démunies.

Joël KAIGRE, Fondateur et président d'honneur de l'ONG HAMAP-Humanitaire

UNE IDENTITÉ RÉAFFIRMÉE

CETTE ANNÉE NOS ACTIONS DANS 18 PAYS ONT PERMIS DE SOUTENIR PLUS DE 500 000 PERSONNES

Créée en 1999, HAMAP-Humanitaire est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de solidarité internationale d'aide au développement.

Sa mission est de permettre aux populations d'accéder, de retrouver et de valoriser leurs ressources en terre et en eau. Face aux conflits et au changement climatique, HAMAP-Humanitaire soutient des organisations locales dans leurs

projets de déminage des territoires, d'accès à l'eau et à l'assainissement, d'agriculture, en promouvant une approche respectueuse de l'environnement. HAMAP-Humanitaire s'associe à d'autres organisations pour répondre en commun à des besoins essentiels tels que l'éducation et la santé.

NOTRE VISION

La vision d'HAMAP-Humanitaire est celle d'un monde libre de mines, où chacun accède à l'eau potable, et où chaque famille peut vivre et bénéficier des ressources de son territoire dans des conditions sociales et environnementales qui lui permettent un avenir décent et protégé.

NOTRE ENGAGEMENT

HAMAP-Humanitaire travaille toujours avec des partenaires locaux, organisations de la société civile, élus municipaux, régionaux ou entreprises locales et s'attache à renforcer leurs compétences pour qu'ils puissent pleinement exercer leurs rôles et leurs responsabilités, et interagir ensemble pour la durabilité des projets et services mis en œuvre. HAMAP-Humanitaire favorise la coopération entre les territoires de différentes régions du monde, permettant ainsi l'échange d'expériences et la compréhension partagée des enjeux planétaires.

NOS VALEURS

HAMAP-Humanitaire place les populations bénéficiaires au cœur de ses interventions. L'association veille à prendre en compte dans les projets menés avec ses partenaires, tous les acteurs dans leur diversité et leurs besoins spécifiques : genre, âge, origine ethnique, afin de ne pas reproduire ou engendrer d'inégalités, particulièrement pour les femmes. Cela suppose de s'assurer de la présence de celles-ci dans les instances de décision. Consciente des effets dévastateurs du changement climatique, HAMAP-Humanitaire initie des actions spécifiques et innovantes de protection de l'environnement dans ses projets afin de permettre une préservation durable des ressources des communautés.

CETTE ANNÉE VOTRE ENGAGEMENT A PERMIS À...

105 061
personnes d'accéder à l'eau potable

56 912
personnes d'accéder à l'assainissement

28 880
personnes de bénéficier d'interventions de déminage

316 592
personnes de bénéficier d'ateliers de sensibilisation aux risques des mines

RENCONTRE AVEC NOS NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

JEAN-MARIE PAINTENDRE

La dynamique d'HAMAP-Humanitaire a éveillé mon souhait de participer activement à l'aventure humaine et sociétale de l'association en contribuant efficacement à relever les défis de son développement. Mon expérience professionnelle bancaire totalement dédiée aux financements et aux partenariats internationaux, ainsi que les 10 dernières années consacrées au rapprochement économique Euro-Méditerranéen-Afrique au sein d'une association, doivent être utiles pour la recherche diversifiée de fonds communautaires, institutionnels et privés ainsi que pour la concrétisation de partenariats. En tant que vice-président, je peux agir efficacement en organisant, avec les dirigeants et les équipes d'HAMAP-Humanitaire, les rencontres ad-hoc et leur suivi pour atteindre les objectifs ambitieux fixés dans le plan stratégique d'HAMAP-Humanitaire. Mes récentes démarches en France et à l'étranger soulignent le positionnement reconnu de l'association sur des activités ciblées ; c'est une base solide pour lui conférer une visibilité accrue. Sur un plan personnel, j'ajoute que l'envie de relever ces challenges est d'autant plus forte que les valeurs d'HAMAP-Humanitaire sont en résonnance avec mes aspirations personnelles et sociétales.

LUC MATRAY

Aussi loin que je m'en souvienne j'ai toujours eu une vie sociale marquée par le service à la collectivité et aux autres. Scout jusqu'à devenir chef pionnier, délégué de classe, responsable d'une association sportive à Sciences Po, élu municipal, j'ai varié les engagements et les domaines d'intervention. Cela donne sens à mon existence car je suis convaincu que nous sommes ce que nous faisons et ce que nous laissons dernière nous. Lorsque je décidai de prendre ma retraite en mars 2023 je commençais à chercher un lieu d'engagement possible. Après plusieurs pistes, la proposition d'HAMAP Humanitaire me parut la plus intéressante : d'abord parce que la fonction de trésorier ne me posait aucun problème de technique et parce que l'objet même d'HAMAP-Humanitaire me séduisait. Il est essentiel d'avoir accès aux services de base pour pouvoir construire sa vie : un sol sûr et l'accès à l'eau en sont des fondements que nous avons oubliés tant ils sont assurés chez nous.

L'APPROCHE SUR L'ÉQUITÉ DE GENRE

Depuis 1995 – et la conférence de Beijing - il a été démontré que la prise en compte des questions de genre dans les projets de développement permet d'en améliorer l'impact. Cette approche doit se comprendre comme le fait de prendre en compte les besoins et contraintes spécifiques des femmes et des hommes, mais aussi des jeunes filles et des jeunes garçons dans la définition des objectifs et des actions à mener pour les atteindre. Ces différences sont certes d'ordre biologique, mais aussi sociétales, en ce sens que les communautés imposent très souvent des normes particulières assignant des rôles et attitudes qui obligent les uns ou les autres.

LE GENRE DANS LES PROJETS D'ACTION CONTRE LES MINES

Dans le domaine de l'action contre les mines, l'équité de genre implique de prendre en compte les vulnérabilités spécifiques des femmes, des filles, des garçons et des hommes touchés par la présence d'engins explosifs et les conséquences sur le développement socio-économique des territoires. Plus un projet est adapté aux besoins et aux contraintes spécifiques de chaque individu, plus son impact sera significatif et porteur de changement durable. De manière générale, l'exposition à la menace explosive et les raisons qui la sous-tend, diffèrent en fonction des modes de vie, des responsabilités et des rôles distincts des femmes, des filles, des hommes et des garçons.

En raison de sa nature politique et militaire, le domaine de l'action contre les mines fait l'objet d'un monopole par les hommes, tant sur le terrain que dans les instances décisionnelles. Les femmes y sont encore sous-représentées, la réalité de leur vulnérabilité et la valeur de leur contribution sont sous-estimées. Face à ce constat, il est crucial de promouvoir activement les échanges avec les femmes et la prise en compte de leur point de vue, et aussi de promouvoir l'embauche de femmes à tous les niveaux, tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques en matière d'environnement de travail.

Ainsi, HAMAP-Humanitaire intègre peu à peu la question du genre dans l'ensemble de ses projets d'action contre les mines. En premier lieu, dans le cadre de ses activités d'enquêtes non-techniques, HAMAP-Humanitaire procède au recueil d'informations complètes et précises auprès de l'ensemble de la population, pour établir des zones de priorité en matière de déminage. Les filles et les femmes sont souvent exclues de ces enquêtes car habituellement moins accessibles, mais il est indispensable de les inclure en leur offrant un temps et un espace de parole appropriés. L'éducation aux risques liés aux engins explosifs a été conçue et adaptée pour répondre aux besoins spécifiques des femmes, des filles, des garçons et des hommes, en prenant en compte les risques réels auxquels chaque groupe est confronté et leur capacité à assimiler les messages de sensibilisation.

Irak : Equipes mixtes de démineurs en formation

En ce qui concerne les activités de déminage, HAMAP Humanitaire veille à ce que les équipes de chercheurs soient mixtes - quand les autorités le permettent, ce qui est le cas en Irak - et qu'il y ait des chefs et cheffes d'équipes. Si cela suppose une attention particulière sur le terrain, avec un environnement de travail adapté à cette réalité de la mixité (par exemple des toilettes séparées), cela a induit une grande qualité de résultats. Et permis à des femmes d'accéder à une rémunération, alors qu'elles sont souvent éloignées de l'emploi. En 2024, une enquête socio-économique est prévue en Irak sur ce que cet emploi a changé différemment dans la vie des démineuses et démineurs. Il est aussi prévu d'envoyer une femme en formation technique de niveau avancé à l'étranger.

LE GENRE DANS LES PROJETS D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Dans le contexte de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, les besoins et contraintes spécifiques des femmes et jeunes filles sont particulièrement importants. En effet, elles sont à la fois responsables des corvées d'eau et ont une nécessité physiologiques (menstrues) en matière d'accès aux latrines. Les femmes sont les premières utilisatrices des systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène, en raison des rôles sociaux qui leur sont attribués par les sociétés patriarcales : en charge de la famille, du soin aux enfants et aux personnes âgées, de la préparation des repas, etc., elles assument des tâches qui les confrontent à l'usage, la dégradation et la protection des ressources naturelles et des équipements. La question du budget de la famille enfin est aussi centrale dans la gestion des tâches d'eau, d'hygiène et d'assainissement : si les femmes en ont généralement la charge, il ne va pas de soi qu'elles gèrent les dépenses liées à ces tâches, ce qui peut créer des conflits d'accès aux ressources.

Pourtant les femmes sont en général peu ou pas du tout présentes dans les instances de décision communales où se décident les choix des infrastructures. C'est pourquoi HAMAP-Humanitaire veille avec ses partenaires à avoir des espaces de dialogue dédiés avec elles pour connaître leurs besoins pour l'emplacement des bornes fontaines, pour l'établissement du prix de l'eau et des redevances. Notre ONG tâche aussi de promouvoir des postes de représentation des femmes dans les associations de gestion des ouvrages.

Inde : Femmes se rendant à la borne fontaine

Il est aussi essentiel d'inclure les femmes les plus vulnérables dans la définition même des projets. En effet dans certains pays celles-ci sont régulièrement agressées et abusées lorsqu'elles s'éloignent et s'isolent, que ce soit pour aller chercher de l'eau sur des lieux lointains ou pour des besoins naturels. C'est le cas dans la région du Tamil Nadu en Inde où HAMAP-Humanitaire avec son partenaire mène des actions d'accès à l'assainissement. Pour tenter de remédier à ces différents problèmes, le projet a prévu de créer ou rénover des latrines familiales, des latrines publiques et de produire localement des protections hygiéniques, accessibles à toutes, pour contrer la précarité menstruelle.

L'accès à l'assainissement et à l'hygiène est aussi indispensable dans le cadre scolaire, puisque le manque d'infrastructures décentes constitue l'une des causes principales de l'abandon scolaire à l'âge de la puberté. Les menstruations et le besoin d'accéder à des lieux clos avec de l'eau disponible restant encore un sujet tabou, les personnes chargées de la conception des systèmes d'assainissement, souvent des hommes, ne prennent pas en considération ce besoin spécifique aux femmes et aux filles.

Enfin, il est à noter que le travail des femmes étant majoritairement informel, leur charge de travail dans la gestion des latrines et de la collecte de l'eau ne sont pas suffisamment pris en compte dans les cadres nationaux eau, assainissement et hygiène. Les carrières de formations sectorielles restent dominées par les hommes, ce qui tend à rendre difficile une évolution de fond de ces inégalités.

HAMAP-Humanitaire a identifié plusieurs axes d'amélioration pour mieux prendre en compte l'équité de genre dans les projets et s'assurer d'un impact positif pour chacun.
Concernant l'action contre les mines, la réalisation d'une analyse de genre sur les besoins spécifiques en amont du projet, associé à la participation plus ample des femmes à chaque étape du projet permettrait d'établir la priorisation des zones à déminer de manière efficace, de diversifier la sensibilisation aux risques en fonction des publics, et ainsi de mieux répondre aux besoins.

L'intégration du genre dans les projets eau, assainissement et hygiène peut se révéler complexe. La méfiance des hommes en place, le poids des traditions socio-culturelles, le fort taux d'analphabétisme des femmes ainsi que leur invisibilité dans la sphère publique et décisionnelle constituent les principales difficultés rencontrées à l'assimilation de ce paramètre dans les projets. Afin de surmonter ces problèmes, des outils de résolutions ont été mis en évidence. Tout d'abord il est essentiel de s'assurer que l'équipe porteuse du projet est convaincue de l'intérêt de l'approche genre, et qu'un diagnostic est posé, dès le montage du projet, basé sur une analyse spécifique des besoins et des contraintes des femmes et des hommes. Cela se fait lors des études socio-économiques spécifiques. C'est à partir de ce diagnostic qu'une prise de conscience peut se faire et que des objectifs et activités adaptées peuvent ainsi être définis. Ensuite l'évaluation finale peut aussi mettre en valeur l'impact d'une approche plus inclusive, encourageant ainsi dans la gestion au long cours des infrastructures des responsabilités partagées entre les femmes et les hommes.

NOTRE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

La protection de l'environnement consiste en l'ensemble des mesures et actions concrètes menées dans l'objectif de limiter l'impact des activités humaines qui endommagent, abîment, altèrent le cadre physique, chimique et biologique (pollution, nuisances sonores, destruction de la biodiversité, etc.).

En tant qu'ONG humanitaire, il est indispensable de mettre la protection de l'environnement au cœur de nos actions que ce soit dans nos projets ou au siège de l'association. En effet, l'aide humanitaire s'inscrit majoritairement dans des pays en développement, dans des contextes de crises aiguës ou chroniques. Or, on constate une iniquité dans la répartition et l'utilisation des ressources naturelles. Les pays émergents, et en particulier les personnes défavorisées, sont plus affectés par la dégradation de l'environnement car ils dépendent souvent directement des ressources naturelles et des services écosystémiques (assainissement naturel de l'eau, régulation du climat, pollinisation, etc.) pour leur subsistance. Les populations cibles des ONG humanitaires sont fréquemment aux prises avec une eau contaminée, une mauvaise qualité de l'air et des produits chimiques dangereux. Elles sont aussi particulièrement vulnérables aux risques naturels (inondations, sécheresse, tsunami, séismes, attaques d'insectes nuisibles aux cultures) et aux conflits reliés à l'environnement.

Toute dégradation de l'environnement a donc pour conséquence directe l'accentuation de la vulnérabilité, déjà critique, de ces populations.

Parallèlement, la pauvreté peut avoir des incidences négatives sur l'environnement dont dépendent les populations cibles : l'exploitation des ressources disponibles sans considération pour les conséquences à moyen et long terme est naturelle lorsqu'il s'agit de survie. Il convient néanmoins de souligner que cette surexploitation est aussi le fait de compagnies transnationales, présentes dans les pays développés, et de la demande des marchés internationaux.

Mieux prendre en compte les enjeux relatifs à l'environnement dans les projets d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène

Aujourd'hui, plus de 2 milliards de personnes vivent dans des pays en situation de stress hydrique, phénomène que les changements climatiques et la croissance démographique devraient exacerber dans certaines régions. La prise en compte de l'environnement est primordiale afin de mettre en place des projets avec un impact positif durable. En effet, selon l'OMS, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, ainsi qu'une meilleure gestion des ressources en eau, peuvent favoriser la croissance économique des pays et contribuer sensiblement au recul de la pauvreté.

En fonction des partenaires et territoires concernés, plusieurs axes d'amélioration pourront être appliqués au sein des projets chez HAMAP-Humanitaire :

// **Effectuer un diagnostic environnemental pour chaque projet.** En effet, connaître les spécificités d'un territoire permet de mieux comprendre les enjeux climatiques qui y sont liés et favorise la mise en place de mesures d'atténuation ou d'adaptation adéquates. A titre d'exemple l'évaluation de l'état de la nappe phréatique avant de mettre des forages, permet de déterminer une solution durable et adaptée à l'état de la ressource.

// **Mettre en place des projets plus intégrés** incluant notamment les problématiques liées à l'agriculture en utilisant des techniques innovantes. Il s'agit de mener en amont des projets d'infrastructure des réflexions sur les différents usages de l'eau et d'introduire le concept de réutilisation des eaux usées et des boues de vidanges (matières restantes des latrines), qui sont adaptées à un usage agricole ou industriel.

// **Définir des objectifs, indicateurs d'impact** et outils spécifiquement dédiés aux enjeux environnementaux en intégrant des indicateurs liés la résilience face au changement climatique et évaluer systématiquement l'impact de tout projet en matière d'environnement.

// **Inclure systématiquement les aspects environnementaux** dans les sensibilisations auprès des populations dans les projets d'accès à l'eau et à l'assainissement : faire prendre conscience de l'importance de la qualité de l'eau, de la nécessité de ne pas rejeter des eaux usées et des déchets dans la nature ou les cours d'eau naturels, de préserver ceux-ci des défécations des troupeaux etc…

// **Envisager des systèmes de protection en amont** et des solutions alternatives d'accès à la ressource : il s'agit de reboiser autour des sources et par exemple de mettre en place des réservoirs d'eau de pluie.

DES SOLUTIONS INNOVANTES

La valorisation des déchets organiques ou la réutilisation des eaux usées doit pouvoir devenir, quand cela est possible, un volet de nos projets.

Dans le cas de l'assainissement, la valorisation des boues passe par la mise en place de station de traitement ou des lits de séchages, qui sont souvent coûteux. Cependant, des méthodes naturelles émergent et ont déjà fait leurs preuves, telles que la mise en œuvre d'un filtre planté. Cette installation repose sur un filtre composé de graviers et de plusieurs racines permettant de réutiliser les eaux usées et boues issues des latrines et des lave-mains pour en faire une eau suffisamment propre pour le maraîchage en goutte-à-goutte. Une autre solution de transformation étudiée en ce moment par nos équipes est l'installation de biodigesteurs, notamment en milieu scolaire. Cela consiste en une cuve installée sous la surface du sol, alimentée par les eaux et boues des latrines ainsi que des déchets organiques. La création de biogaz se crée par la décomposition de déchets organiques et d'intrants et permet ainsi d'approvisionner des cuisines et donc éventuellement des cantines scolaires en gaz. En plus de créer une solution durable aux problématiques d'accès aux ressources, elle permet de soulager les populations dans leur recherche d'eau, ou de bois pour la cuisson des aliments.

Suivi d'installation de nouveaux équipements (centrifugeuses et laboratoire interne) pour la station d'épuration d'Al Tireh à Ramallah, dans le cadre de la coopération décentralisée portée par Toulouse Métropole

LE DÉVELOPPEMENT DE NOS PROJETS D'ACTION CONTRE LES MINES DANS DE NOUVEAUX PAYS

Forte de son programme pluriannuel mené en Irak depuis 2019, HAMAP-Humanitaire poursuit son développement croissant. En octobre 2022, dans la lignée de son action en faveur d'un monde libre de mines, HAMAP-Humanitaire a obtenu un financement lui permettant d'entamer un projet de déminage dans le nord de la Mauritanie (région de Dakhlet-Nouadhibou), ainsi que du renforcement de capacités de l'autorité de lutte antimines mauritanienne, le Programme National de Déminage Humanitaire et de Développement (PNDHD). Au Sénégal, a commencé en décembre 2023, un projet ayant pour objectif l'accompagnement de l'identification des zones à risque en Casamance avec pour but final un retour des populations sur leurs terres.

UN PREMIER PROJET D'ACTION CONTRE LES MINES AU NORD DE LA MAURITANIE

Cette pollution est due à un conflit passé autour de la souveraineté sur une petite partie du Sahara occidental et représente aujourd'hui une entrave au développement de Nouadhibou, mais aussi un danger pour les éleveurs, les pêcheurs et les nombreux migrants qui empruntent cette route. Depuis 2003, HAMAP-Humanitaire est intervenue régulièrement pendant plusieurs années sur le territoire mauritanien, et ce projet représente un tournant car il implique la mise en œuvre d'opérations d'action contre les mines de grande ampleur et projette une installation durable. En effet, sur la base de données internationalement connues et détenues par les autorités mauritaniennes compétentes, HAMAP-Humanitaire s'est fixé comme finalité la dépollution de toute la région de Nouadhibou et le renforcement de compétences du partenaire. En 2023, il s'est agi principalement d'un champ de mines situé à quelques kilomètres de la capitale économique du pays. Pour cela, 4 équipes de cinq démineurs chacune ont été recrutées, formées, puis déployées, nécessitant un effort logistique considérable.

L'organisation des activités a en effet nécessité l'installation d'un bureau local d'HAMAP-Humanitaire dans le pays, avec du personnel technique et des experts de la gestion de projets internationaux. Cette présence locale permet bien évidemment d'établir un contact durable avec l'ensemble des autorités nationales mauritaniennes impliquées dans les sujets de déminage, à commencer par le PNDHD, bras opérateur du gouvernement mauritanien sur le déminage, et partenaire de mise en œuvre du projet.

Si l'extension géographique d'HAMAP-Humanitaire sous-tend une extension de ses activités, elle témoigne également d'une consolidation de son mandat d'ONG. En effet, le positionnement d'HAMAP comme

Mauritanie : brief quotidien avant déploiement des équipes sur le champ de mines

Mauritanie : séance de sensibilisation aux risques des engins explosifs

organisation de la société civile visant à réduire la vulnérabilité des populations civiles menacées par le risque explosif, prend tout son sens dans ce projet. La protection et la sécurisation des individus en situation de risques vis-à-vis des engins explosifs n'est qu'indirectement liée à la capacité des opérateurs internationaux à dépolluer certains territoires, mais repose avant toute chose sur une prise en charge nationale, le domaine du déminage relevant de prérogatives étatiques. L'appui technique et organisationnel que propose HAMAP-Humanitaire au PNDHD, conjointement à la dépollution concrète du territoire mauritanien, vient donc renforcer l'effort de déminage dans le pays, et permet d'y accoler une durabilité dans le temps.

Ainsi, si historiquement HAMAP-Humanitaire noue des partenariats de mise en œuvre avec des acteurs de la société civile, dans l'optique de renforcer les compétences civiles en matière de déminage, étendre sa réflexion partenariale aux autorités nationales fait aujourd'hui pleinement sens. Cette double expertise, de savoir à la fois travailler avec les autorités en charge de le lutte antimines et les acteurs de la société civile, fait d'HAMAP-Humanitaire un opérateur flexible et qui s'adapte à des réalités nationales.

UN PROJET DURABLE EN CASAMANCE, POUR UN RETOUR DES POPULATIONS

Dans le cadre de son développement dans l'action contre les mines, et tel qu'il est précisé dans sa mission, HAMAP-Humanitaire souhaite aussi accompagner la reprise du développement socio-économique des territoires déminés. C'est le cas de l'intervention d'HAMAP au Sénégal, et du projet récemment financé, ayant pour objectif l'accompagnement du Sénégal vers l'identification des zones à risque dans la région de Ziguinchor.

Notre ONG s'est intéressée à la Casamance au Sénégal, où une partie de la population attend de pouvoir retourner chez elle, après plus de 50 ans d'un conflit larvé. Dans le cadre de ce projet, dont le démarrage a eu lieu le 1er décembre 2023, HAMAP-Humanitaire considère le déminage comme une condition de la relance économique de la Casamance, avec notamment le retour des populations dans leurs zones d'origine. L'action contre les mines se situe donc au cœur d'un maillage complexe mêlant urgence et développement, et qui fait aujourd'hui partie intégrante des critères d'intervention d'HAMAP. Effectivement, cette vision de l'action contre les mines comme vecteur et condition de développement, tient une place centrale dans la méthodologie d'action d'HAMAP, ainsi que dans la priorisation des zones ciblées qu'elle effectue et s'efforce de présenter aux autorités nationales en charge de cette question. Pour s'assurer de cette durabilité au Sénégal, HAMAP-Humanitaire s'apprête à déployer des enquêtes sur la situation de la pollution, mais aussi des études socio-économiques. Pour cela l'ONG souhaite s'appuyer sur le tissu local et international travaillant sur les questions de reprise économique et sociale, et former un partenaire local déjà très bien implanté à toute cette approche intégrée.

L'ensemble de ces développements récents, géographiques et partenariaux, permettent à HAMAP-Humanitaire d'acquérir une expertise toujours plus large sur le processus de remise à disposition des terres. Cette évolution s'est effectuée de façon progressive, impliquant la mise en œuvre de multiples sous-domaines d'activités : éducation aux risques des engins explosifs, enquête non-technique, enquête technique, déminage, renforcement des capacités techniques des autorités et des organisations de la société civile.

INNOVER AVEC UN PROJET ÉNERGIE

— LIBAN —
LE PROJET KOBAYAT

Le partenariat entre HAMAP-Humanitaire et la Congrégation des Sœurs Antonines du Liban est à l'œuvre depuis 2006. Un premier projet a permis de construire une station d'épuration autonome sur le terrain de l'hôpital afin d'empêcher tout rejet d'eaux usées dans la nature et problématique pour le voisinage.

Par la suite, l'approvisionnement en eau potable et domestique a été amélioré par la construction d'un puits artésien et du système de potabilisation et distribution de l'eau au sein de l'établissement. Enfin, entre 2016 et 2019, au cœur de la "crise syrienne", deux projets d'amélioration de l'offre de soins à destination des femmes et des enfants de la région ont été réalisés : l'aménagement et mise en service d'une unité de réanimation pédiatrique, puis d'un nouveau service de maternité au sein de l'hôpital.

Depuis 2019, le Liban subit de plein fouet la conjonction de crises économique, financière et politique majeures. En quatre ans, la monnaie locale a perdu 98 % de sa valeur dans une économie principalement importatrice et indexée sur le dollar. Cette situation se répercute gravement sur la production énergétique du pays, l'Etat ayant réduit ses importations de carburant à destination des centrales électriques, par ailleurs vétustes et de moins en moins performantes.

Cet état de crise multidimensionnelle impacte durablement les activités de l'hôpital, sa survie ainsi que l'offre de soins médicaux dans la région. En effet, ne bénéficiant que de deux heures de courant électrique par jour, l'établissement souffre d'un manque énergétique criant. L'hôpital s'est doté de deux générateurs de capacité de 200 et 320 kW pour pallier les heures creuses dues au rationnement électrique, or le carburant coûte de plus en plus cher et grève le budget de l'hôpital qui ne parvient plus à

Travaux de préparation du terrain et de construction de la structure destinée à recevoir les panneaux solaires, octobre 2023.

investir pour conserver une qualité de soins cruciale pour la région. De plus, l'établissement éprouve des difficultés à conserver son personnel soignant, dont le pouvoir d'achat a drastiquement diminué, entraînant le départ vers l'étranger de 20% du personnel depuis 2019. Les soins médicaux essentiels, dispensés à but non lucratif, bénéficiant à une population de 100 000 libanais et 150 000 réfugiés syriens et palestiniens en situation de précarité avancée s'en trouvent ainsi menacés.

Entrée de l'hôpital

Ainsi, les équipes de l'hôpital et d'HAMAP-Humanitaire ont travaillé à la définition de ce projet qui vise à minimiser l'utilisation des générateurs, et donc les frais de carburant, afin de rééquilibrer le budget de l'établissement. Pour cela, l'installation d'un système de production d'énergie renouvelable autonome, comprenant une combinaison de modules photovoltaïques solaires, d'éoliennes et de batteries de stockage est prévue. En effet, la situation géographique de l'hôpital est largement propice aux conditions requises pour assurer le succès d'une solution hybride basée sur les énergies renouvelables. Plus précisément, l'étude de diagnostic réalisée en 2022 a montré que la région bénéficie de vents favorables au moins 315 jours par an, et de 300 jours d'ensoleillement par an. Se fondant sur ces données, le projet repose sur l'hypothèse réalisable de fournir à l'hôpital 60% de ses besoins en énergie par l'installation de 624 panneaux solaires et 8 éoliennes, et ainsi réduire à 40% la part de consommation via les générateurs.

La complémentarité des énergies éolienne et solaire assure la continuité de la production énergétique, permettant une économie de près de 50% du budget consacré à l'énergie, et conséquemment, le réinvestissement pour la santé et le paiement des salaires du personnel. De plus, l'impact environnemental de la production énergétique de l'hôpital se verra amoindri, grâce à la baisse des émissions de CO2 et autres particules polluantes. Il s'agit là d'une solution innovante, permettant un premier pas vers l'autonomie énergétique de l'hôpital.

Unité rénovée et équipée pour les soins de maternité

Ce projet conçoit dans le long terme le maintien et la consolidation d'une offre de soins de qualité dans la région, mais il ouvre aussi potentiellement pour HAMAP-Humanitaire des perspectives de déploiement de cette solution énergétique auprès d'autres acteurs locaux, en lien avec notre approche de protection de l'environnement.

L'autonomisation énergétique de l'hôpital Notre-Dame de la Paix est soutenue financièrement par

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté Égalité Fraternité
Centre de crise et de soutien

LES PROJETS EN COURS ET À VENIR

PALESTINE

HAMAP-Humanitaire suit de près l'évolution de la situation humanitaire, sécuritaire et politique à Gaza et en Cisjordanie, en lien étroit avec ses différents partenaires palestiniens et français (Consulat de France, collectivités territoriales, MEAE). Quatre projets sont en cours en Cisjordanie et la situation a entrainé la suspension des opérations pour le moment. Des formations et visites croisées ont par exemple été annulées. Il est à signaler toutefois que l'ensemble des partenaires ici ou là-bas ont clairement et unanimement exprimé leur volonté de poursuivre, voire d'accroitre, l'aide et les coopérations existantes dès lors que la situation permettra une reprise des activités.

LAOS

Au Laos, HAMAP-Humanitaire démarre un tout nouveau partenariat avec la Province de Vientiane pour la réalisation d'un projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour 3 villages prioritaires situés sur le bassin du fleuve Nam Ngum. Ce projet intervient en complémentarité des actions portées par les agences de l'eau Rhin Meuse et Loire Bretagne avec les autorités ministérielles laotiennes pour la mise en œuvre d'une stratégie GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) à l'échelle du bassin pilote de la Nam Ngum.

MADAGASCAR

Dans le sud-ouest de Madagascar, HAMAP-Humanitaire poursuit son appui à la commune d'Ejeda dans le cadre de la remise en service du système d'adduction d'eau potable du chef-lieu. A Basibasy, dans le district de Morombe, un nouveau projet est en train d'être lancé afin de doter la commune d'infrastructures d'accès à l'eau potable et d'un service de gestion de l'eau. En région Diana, après un projet de reconnaissance dans la commune d'Andranovondronina, un programme trisannuel sera engagé en 2024, intégrant l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. L'objectif à l'issue du programme est de déposer une demande de réserve de biosphère auprès de l'Unesco afin d'appuyer la commune dans sa structuration à long terme.

BURKINA FASO

Alors que la situation sécuritaire est particulièrement compliquée dans la région sahélienne et que les besoins s'accroissent, le soutien aux projets humanitaires et de développement apparait plus indispensable que jamais. Malheureusement, l'arrêt des financements français au Burkina Faso nous oblige à surseoir et redimensionner nos projets en cherchant des bailleurs à l'international. Par ailleurs, nos activités dans les centres éducatifs à Kokologho continuent grâce aux dons privés.

GUINÉE CONAKRY

En Guinée, une nouvelle phase du projet d'extension du réseau d'eau de la commune de Timbi Touni va commencer. Elle permettra de raccorder plusieurs zones (environ 9km de réseau supplémentaire), de consolider la gestion du réseau après la mise en place d'un nouveau logiciel de suivi des redevances, et de promouvoir les bonnes pratiques liées à l'usage de l'eau.

HAÏTI

En Haïti, la situation politique et sécuritaire est critique, la violence armée et les violations des droits humains augmentent et les gangs étendent leur contrôle territorial. Malgré les difficultés rencontrées, HAMAP-Humanitaire continue d'intervenir dans la ville de Saint-Marc, grâce au soutien financier du SEDIF et avec une entreprise locale sociale et solidaire. Le projet a pour but de réhabiliter le réseau d'eau de plusieurs quartiers, facilitant ainsi l'accès à l'eau des habitants de la ville.

MAURITANIE

À Nouadhibou, en Mauritanie, un projet est en cours pour réhabiliter et construire des installations sanitaires dans les écoles secondaires. Malgré son statut de deuxième ville économique du pays, la plupart des collèges et lycées de la région manquent d'installations sanitaires. Pour HAMAP-Humanitaire, faciliter l'accès à des latrines adéquates est essentiel pour promouvoir l'accès à l'éducation et éviter l'abandon scolaire des adolescents, et principalement adolescentes.

Par ailleurs, lors d'une mission exploratoire dans le sud de la Mauritanie, notre cheffe de projets a constaté des besoins majeurs en termes d'accès à l'eau et à l'assainissement. Le pays a peu de nappes phréatiques et certaines sont saumâtres, entraînant des migrations internes croissantes. En collaboration avec les collectivités locales et les personnes ressources du secteur, HAMAP-Humanitaire travaille à l'élaboration de solutions durables visant à améliorer les conditions de vie des habitants mauritaniens.

SÉNÉGAL

Au Sénégal, à Sandiara, la première phase de projet a permis d'apporter l'eau à plus de 1 100 personnes dans les localités de Louly. Une deuxième phase, aujourd'hui en recherche de financements, permettrait de poursuivre les activités d'accès à l'eau et l'assainissement, ainsi que d'accompagner la commune sur la rédaction d'un plan de développement hydraulique pour un accès à l'eau universel.

A Bokiladji, dans la région de Matam, le projet monté aux côtés du partenaire associatif local APIT-Humanitaire a démarré au 1er novembre 2023, par l'embauche d'un bureau d'études qui permettra d'approfondir les solutions techniques et choisir en début d'année 2024, les entreprises en charge des travaux. En Casamance, dans la commune de Vélingara, HAMAP-Humanitaire travaille également avec APIT-Humanitaire sur un projet permettant l'amélioration des conditions d'accès à l'eau et l'assainissement dans le quartier excentré de Nassouroulahi, avec des solutions de réutilisation des eaux usées pour le maraîchage, tout en renforçant les capacités des acteurs locaux. Aujourd'hui en début de recherche de financement, le projet ciblera en premier lieu les écoles, avant d'atteindre les ménages.

LA PAROLE AUX PARTENAIRES

Travaux d'extension et de raccordements de quartiers isolés au réseau d'eau public à Beit Fajjar

Rencontres institutionnelles et techniques à Lescar, juillet 2023

« Depuis 2018, la commune de Lescar mène un projet de coopération décentralisée avec la Palestine, plus particulièrement la ville de Beit Fajar en Cisjordanie, avec pour objectif l'accès à l'eau potable pour tous les habitants. Depuis le début du projet, nous sommes assistés par l'ONG HAMAP-Humanitaire ce qui a permis de mener à bien nos actions, grâce à son expertise précieuse et sa fine connaissance du territoire ainsi que les liens déjà tissés avec les autorités et les entreprises locales palestiniennes. Notre commune va poursuivre cette coopération avec un nouveau projet pour traiter cette fois de l'assainissement, toujours avec HAMAP-Humanitaire comme assistant à maître d'ouvrage.

VALÉRIE REVEL, MAIRE DE LA VILLE DE LESCAR (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES)

NOS PARTENAIRES

HAMAP-Humanitaire s'engage à travailler avec des partenaires partageant les mêmes valeurs. Nous sommes guidés par la conviction qu'en travaillant ensemble, notre vision se concrétisera plus efficacement.

PARTENAIRES LOCAUX

ONG Rainwater Cambodia // Institute of Research and Development for the Rural Poor (IRDRP) // ONG GIFT // Commune d'Aplahoué // Commune de Tori Bossito // Association ACD // Commune de Ouéléni // Association Beoog Neere // SOS Filles Mères // FAPMMN // Gouvernorat de Ngazidja // Commune d'Itsahidi // Association 2Mains // Association pour le Développement de Timbi Touni en France (ADDTF) // Province de Vientiane // Direction Régionale de l'Eau d'Atsimo Andrefana // Experts Solidaires // Association Azimut // Commune d'Ejeda // ONG Ran'Eau // Commune de Basibasy // Commune d'Andranovondronina // Région Diana // RONG // Programme National de Déminage Humanitaire et de Développement (PNDHD) // APIT Humanitaire et Développement// Commune de Vélingara // Commune de Bokiladji // Commune de Dabo // Commune de Sandiara // Réponses au Sénégal // Municipalité de Melloulech // Société Nationale de Distribution et de Gestion de l'Eau (SONEDE) // Municipalité de Soliman // Shareteah Humanitarian Organization (SHO) // Gouvernorat de Tubas et des Vallées du Nord // Municipalité de Beit Fajjar // Autorité Palestinienne de l'Eau // Municipalité de Beitunia // Municipalité de Ramallah // OREPA Centre // Mairie de Saint-Marc// SESAM // Congrégations des Sœurs Antonines

PARTENAIRES PRIVÉS

PARTENAIRES PUBLICS

RÉSEAUX D'APPARTENANCE

UN NOUVEAU DÉFI
ICI ÉCONOMISER L'EAU, LÀ-BAS EN PERMETTRE L'ACCÈS !

Saviez-vous que chaque français consomme en moyenne 150 litres d'eau potable par jour dans sa vie courante, dont à peine 2 litres de boisson et de cuisson ?

Or, aujourd'hui l'eau est une ressource qui se raréfie et qu'il est important de protéger, non seulement afin de sauvegarder l'environnement mais aussi de réduire sa facture face à l'augmentation des coûts de l'eau et de l'énergie. De plus, l'accès à l'eau et à l'assainissement est loin d'être garanti dans le monde entier provoquant de très amples inégalités dans le monde. Aujourd'hui plus de deux milliards d'êtres humains en sont privés.

Face aux enjeux autour de la ressource en eau et au déséquilibre qui en émane, HAMAP-Humanitaire se propose d'engager des citoyens avec elle et de prendre part à un "Challenge Eau".

Participer au "Challenge Eau", c'est mettre en place chez soi des actions simples afin de réaliser des économies et de réduire sa facture d'eau de 120€ par an et avec cette somme, participer directement à des projets en permettant un accès plus large à l'eau et à l'assainissement. Par ce don, les participants déclencheront une déduction fiscale sur impôts de 66% soit 80 euros. Bénéfique pour la ressource, les bénéficiaires et les participants, ce challenge est gagnant-gagnant.

Nous vous proposons de vous engager aux côtés d'HAMAP-Humanitaire et de fonder un comité du "Challenge Eau". Il s'agit d'engager 100 citoyens sur l'année, via l'organisation d'évènements de sensibilisation ludiques et festifs. Notre équipe vous accompagne via des conseils, du matériel, et de la co-animation. En plus, nous assurerons le soutien à distance et le suivi régulier des idées et activités de votre comité.

ÊTES-VOUS PRÊTS À RELEVER LE DÉFI ?

Plus d'informations sur
www.hamap-humanitaire.org

Crédit photos : © Hamap-Humanitaire - Création graphique : pastroplelundi.com

AIDEZ-NOUS À

FAIRE PLUS

Vous pouvez nous soutenir grâce à un don ponctuel ou régulier* sur notre site www.hamap-humanitaire.org

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

*HAMAP-Humanitaire est une ONG reconnue à caractère d'intérêt général, elle peut donc émettre un reçu fiscal aux donateurs ayant effectué un don. La défiscalisation se fait à hauteur de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Les entreprises, quant à elles bénéficient d'un taux de 60% du montant de leur don dans la limite de 0.5‰ de leur chiffre d'affaires hors taxes.

HAMAP
HUMANITAIRE

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
7 rue de Charenton - 94 140 Alfortville. France
T +33 (0)1 43 75 44 68 E contact@hamap.org
www.hamap-humanitaire.org